

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. GENERALITES

Ces Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le zoo de Jurques -14260 Jurques et le restaurant «La part du lion ». Ces CGV sont complétées par des conditions particulières stipulées dans nos différents contrats de réservation et bons de commande. Ces conditions générales et particulières font partie intégrante du contrat de vente. Tout client reconnaît avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle pour avoir la capacité de contracter à ces conditions. Tout client reconnaît en avoir pris connaissance avant de passer sa commande. Dès lors, toute commande ou réservation entraîne son entière adhésion aux conditions de vente et son acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

2. DONNEES CLIENTS

En acceptant les CGV, le client autorise Le zoo de Jurques à lui envoyer des emails à l'adresse qu'il aura renseignée lors de sa commande ou par tout autre mode de collecte de données. Cette souscription pourra, à tout moment et sur simple demande, être résiliée. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.

3. RESERVATIONS / COMMANDES

3-1 Groupes, Groupes CE et assimilés, Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Structures d'accueil de personnes en situation de handicap.

Tout type de réservation avec le zoo de Jurques, avec ou sans activité complémentaire (atelier pédagogique, séminaire...), doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis au minimum 3 semaines avant la date de visite par courrier, fax ou mail, avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon pour les établissements. Les horaires des visites et des activités choisies seront communiqués au préalable à titre indicatif, et confirmés le jour de la visite.

3-2 Visite Pass soigneur, Pass soigneur famille, Goûter anniversaire enfant

Toute réservation est faite via le site web du zoo de Jurques www.zoodejurques.fr. Il est recommandé de réserver au minimum 2 semaines avant la date choisie et en fonction des disponibilités. Les horaires concernant l'organisation de ces activités seront communiqués au préalable à titre indicatif, et confirmés le jour de la visite.

3-3 Formule séminaire

Toute réservation doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis au minimum 3 semaines avant la date de visite par courrier, avec le chèque d'acompte de 20%, ainsi qu'avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon pour l'établissement.

3-4 Formule Arbre de Noël

Toute réservation doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis au minimum 2 semaines avant la date de visite par courrier, avec le chèque d'acompte de 20%, ainsi qu'avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon pour l'établissement.

3-5 Billetterie

● Billetterie CE et assimilés

- Formule E-billetterie

Toute commande de billet est faite via le site web du zoo : www.zoodejurques.fr. L'accès à la catégorie CE est donné par le zoo de Jurques ou par un des représentants du service commercial. Le CE ou assimilé s'engage à ne distribuer ou vendre les billets qu'aux salariés ou membres du CE ou assimilé. Le zoo de Jurques se réserve le droit d'interdire l'accès à la catégorie CE ou à annuler l'accès si des fraudes sont signalées ou si le CE ou assimilé ne respectent pas son engagement à ne vendre les billets qu'aux salariés ou membres du CE ou assimilé.

- Formule achat

Toute commande de billet doit faire l'objet d'un bon rempli et transmis par courrier, avec le chèque de règlement ainsi qu'avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon de l'établissement.

3-6 Restaurant « La part du lion »

Tout type de réservation pour « La part du lion », doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis au minimum 3 semaines avant la date de prestation par courrier, avec le chèque d'acompte de 20% ainsi qu'avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon de l'établissement. Le groupe choisit un menu identique pour les adultes et un menu identique pour les enfants. Les menus sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des approvisionnements. Tous nos prix s'entendent taxes et services compris. Ils ne comprennent pas le prix d'entrée au zoo de Jurques. Le restaurant « La part du lion » doit être informé par courrier, mail ou fax de toute modification du nombre de couverts au moins 7 jours avant la date de prestation. Le non-respect de ces conditions entraînera la facturation du nombre de repas réservés mais non consommés.

4. FACTURATION ET REGLEMENT

Les prestations du zoo de Jurques et de son restaurant « La part du lion » doivent être réglées séparément. Conformément à la loi N°98-1442 du 31/12/1992, tout retard de paiement au-delà de 30 jours après la date de facturation donnera lieu à l'application d'une pénalité égale à trois fois et demie le taux d'intérêt légal. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est de 40 €.

4-1 Groupes, Groupes CE et assimilés, Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Structures d'accueil de personnes en situation de handicap.

Nos factures définitives sont payables le jour de la visite aux caisses du parc. Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au parc sera refusé.

4-2 Visite Pass soigneur, Pass soigneur famille, Goûter anniversaire enfant

Le règlement est fait exclusivement sur notre site web www.zoodejurques.fr le jour d'achat et de réservation par CB.

4-3 Billetterie

● Billetterie CE et assimilés

- Formule E-billetterie : Le règlement est fait exclusivement sur notre site web www.zoodejurques.fr le jour d'achat par CB, chèque ou virement bancaire.

- Formules achat: toute commande doit être obligatoirement accompagnée du chèque de règlement à l'ordre de la SAS Zoo de Jurques.

4-4 Restaurant « La part du lion »

Nos factures définitives sont payables le jour du repas aux caisses du restaurant. Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au restaurant sera refusé.

5. ANNULATION

5-1 Groupes, Groupes CE et assimilés, Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Structures d'accueil de personnes en situation de handicap

La date de réservation ne pourra en aucun cas être reportée ou modifiée. La réservation peut être annulée par écrit jusqu'à 7 jours avant la date de visite. Passé ce délai, 20% du total sera facturé. Aucune entrée ne sera renégo-ciée ni revue en terme de tarification pour des raisons climatiques.

5-2 Visite Pass soigneur, Pass soigneur famille, Goûter anniversaire enfant

L'annulation de votre visite doit se faire au plus tard trois semaines avant la date prévue. Au-delà du délai d'annulation, la visite Pass soigneur, Pass soigneur famille, Goûter anniversaire enfant ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, échange de date, avoir ou prolongation de validité. La date de réservation peut être modifiée jusqu'à un mois avant la date de visite sous réserve de disponibilités.

5-2 Formule séminaire et arbre de Noël

La date de réservation ne pourra en aucun cas être reportée ou modifiée. La réservation peut être annulée par écrit jusqu'à 7 jours avant la date de visite. Passé ce délai, 20% du total sera facturé. Aucune entrée ne sera renégo-ciée ou revue en terme de tarification pour des raisons climatiques.

5-3 Billetterie

● Billetterie CE et assimilés

- Formule E-billetterie: toute commande de billetterie ne sera ni reprise, ni échangée, ni remboursée.

- Formule achat: toute commande de billetterie ne sera ni reprise, ni échangée, ni remboursée.

5-4 Restaurant « La part du lion »

La date de réservation ne pourra en aucun cas être reportée ou modifiée. En cas d'annulation de réservation, la prestation fera l'objet d'une facturation dans les conditions suivantes

- Entre 24 heures et le 7e jour inclus avant la date prévue: facturation à 50%.

- Moins de 24 heures avant la date prévue: facturation à 100%.

6. ASSURANCES

Le zoo de Jurques décline toute responsabilité pour la perte ou le vol de biens à la charge des visiteurs. Les visiteurs sont responsables de tous dommages ou dégradations qu'ils pourraient causer dans l'enceinte du site notamment par non-respect de notre règlement intérieur, de leur fait ou de celui des personnes ou objets dont ils ont la garde.

7. TARIFS

Nos tarifs sont nets et non cumulables avec des offres promotionnelles. La carte Zoo Pass n'est pas utilisable dans les contrats de réservation et bons de commandes. Nos produits d'animation et autres services payants ne peuvent être choisis sans la réservation d'une visite libre. Nos tarifs et prestations au zoo de Jurques et restaurant « La part du lion » peuvent varier en fonction des conditions économiques et des dispositions réglementaires. Ces modifications seront sans incidence sur les contrats de réservation et bons de commande signés. Tous nos tarifs sont consultables sur notre site internet www.zoodejurques.fr.

8. LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de Caen (Calvados – France).